

Des forêts à protéger

En 1987, le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, plus connu sous le nom de Rapport Bruntland, recommandait aux pays de consacrer une superficie minimale de 12 % de leur territoire à la protection des milieux naturels. De nombreux pays, dont le Canada, ont adhéré à ce principe. Or dans la zone agricole de Saint-Jean-sur-Richelieu, les forêts ne représentent plus que 7 % du territoire. Dans ce contexte, la protection du couvert forestier dans les boisés résiduels est essentielle au maintien de la biodiversité de la région et contribue de façon significative à la qualité de vie des résidents du Haut-Richelieu. En tant que propriétaire d'un boisé, vous pouvez participer concrètement à l'atteinte de ces objectifs. Protéger votre forêt ne signifie pas n'en faire aucun usage. Il s'agit tout simplement de planifier vos activités en tenant compte de la présence des éléments sensibles sur votre propriété comme les milieux humides, les espèces en péril et les peuplements rares ou âgés.



Le mont Saint-Grégoire, un des derniers massifs forestiers de la région

Photo : Air imex Ltée

CIME Haut-Richelieu

CIME Haut-Richelieu est un organisme à but non lucratif dont la mission est de conserver et mettre en valeur des milieux naturels, en assurer la pérennité et éduquer aux sciences et au respect de l'environnement. Créé en 1981, CIME a réalisé de nombreuses actions visant à protéger deux milieux forestiers d'importance : le mont Saint-Grégoire et le Grand Bois de Saint-Grégoire. Sensibilisation et formation des propriétaires, rencontres et négociations ayant mené à la signature d'ententes et d'acquisitions, sont quelques-unes des activités qui ont fait le succès de ces projets. L'équipe de CIME peut accompagner tout propriétaire qui voudrait s'engager à protéger les caractéristiques de son boisé. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

16, chemin du Sous-Bois
Mont-Saint-Grégoire (QC) J0J 1K0

450.346.0406
www.cimehautrichelieu.qc.ca



Avec la participation de



Les forêts de Saint-Jean-sur-Richelieu

Au cours des étés 2010 et 2011, l'équipe de CIME Haut-Richelieu a réalisé des inventaires dans plusieurs boisés de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but de dresser un portrait des forêts de ce territoire. Des inventaires de la flore et, dans certains cas, de la faune (oiseaux, reptiles et amphibiens) ont été effectués. En tant que propriétaire d'une parcelle de boisé, il nous fait plaisir de vous présenter le compte-rendu de ces travaux et une description de quelques-uns des éléments d'intérêt écologique qui y ont été observés.

Portrait général

Sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu, les forêts n'occupent plus que 7 % de la superficie, ce qui représente environ 1 600 hectares (ha). Les boisés résiduels sont souvent de petite taille et éloignés les uns des autres, on parle alors d'habitat fragmenté. Les animaux et les plantes ne peuvent plus voyager de l'un à l'autre et les communautés se retrouvent isolées. La diversité génétique diminue et cela peut être très dommageable pour les espèces.

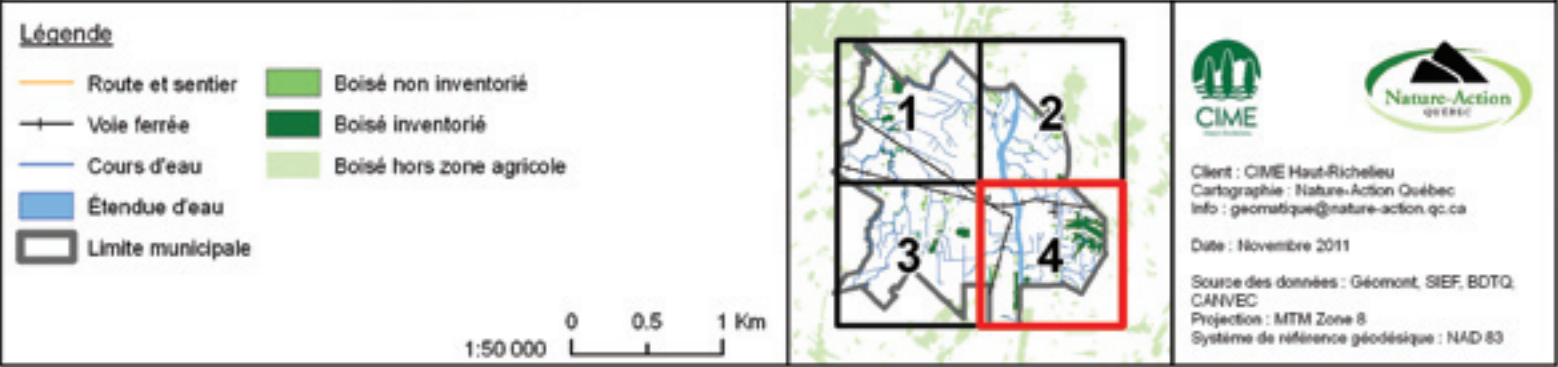
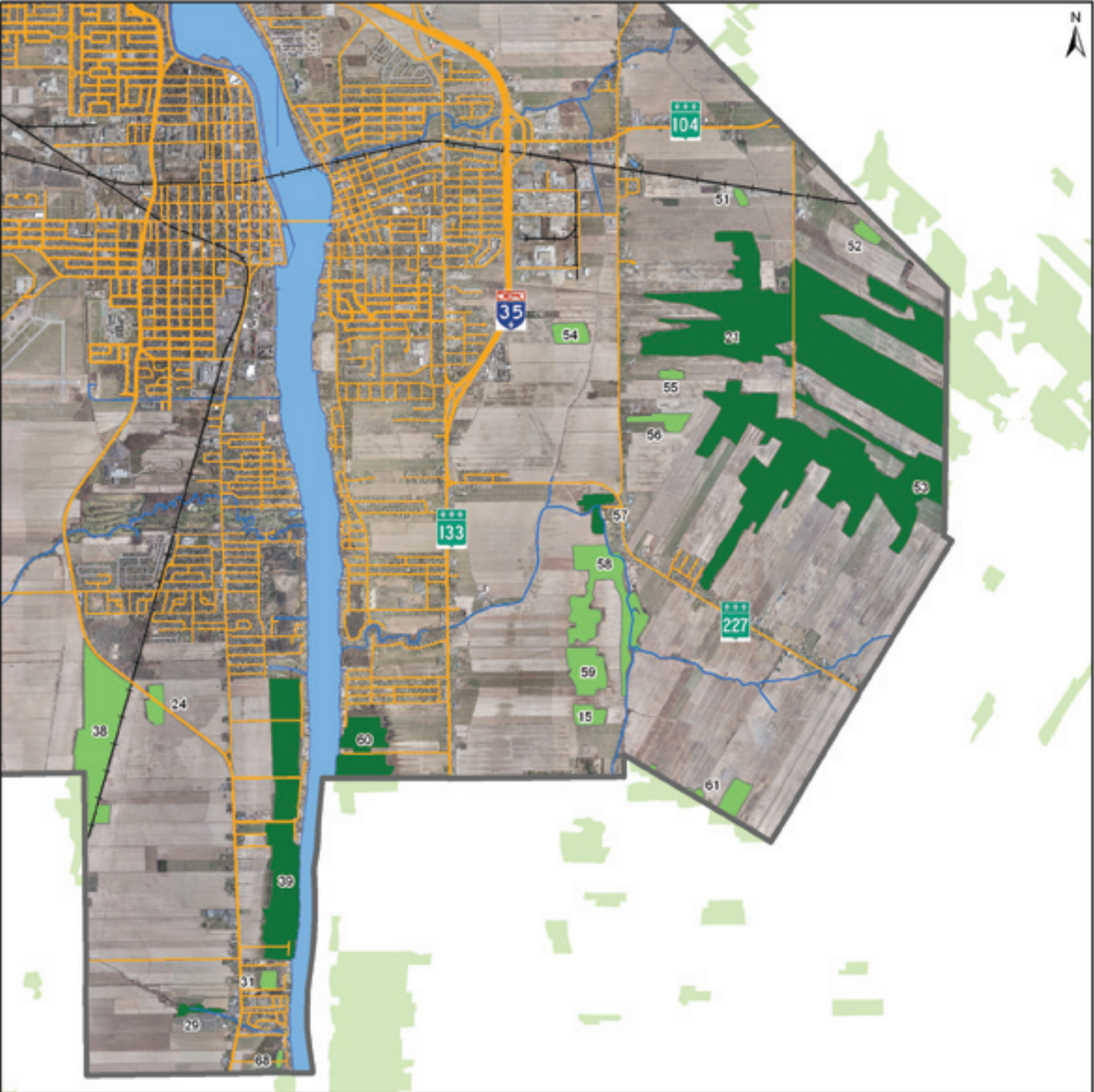
La forêt de Saint-Jean-sur-Richelieu est composée majoritairement d'érablières à érable rouge (37 %), le peuplement le plus commun en Montérégie. Les autres peuplements les plus fréquents sont les érablières à érable à sucre (10 %) et les prucheraies (7 %). La forêt est assez jeune, puisque près de la moitié des peuplements ont moins de 30 ans ; seulement 11 % des forêts sont âgées de plus de 70 ans. Les autres espèces d'arbres fréquemment rencontrées dans la région sont le frêne rouge et le hêtre à grandes feuilles. On a aussi localisé de nombreux milieux humides dans les boisés inventoriés. Ils sont généralement colonisés par l'érable à Giguère ou l'érable argenté, selon la qualité du milieu.

Les éléments d'intérêt écologique

Malgré la fragmentation de l'habitat, les inventaires d'oiseaux indiquent une riche diversité d'espèces dans plusieurs boisés : parulines, grives, pics et bien d'autres. Quelques espèces d'amphibiens ont aussi été observées : grenouille des bois, grenouille verte et crapaud d'Amérique. Au niveau de la flore, de précieuses trouvailles ont été faites : près d'une vingtaine d'espèces en péril ont été répertoriées dans les boisés de la municipalité. On a ainsi trouvé de très belles populations de caryers ovales et de nombreux noyers cendrés, un arbre désigné en voie de disparition au Canada. De magnifiques populations de claytonie de Virginie, une jolie petite fleur, ont été recensées. Malheureusement, on a aussi relevé la présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes, comme le nerprun bourdaine et le phragmite commun.

D'autres éléments contribuent à améliorer la qualité des habitats dans votre boisé. Les arbres vétérans et les chicots (arbres morts) sont importants puisqu'ils fournissent nourriture et abri pour la faune. Les marais et les marécages ajoutent à la variété d'habitats disponibles. Les cours d'eau, comme les ruisseaux, constituent une voie de déplacement pour les amphibiens. Soyez attentifs à préserver ces éléments.

Localisation des boisés - Secteur 4



Nerprun bourdaine

Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante

Par espèce exotique envahissante (EEE), on entend une espèce étrangère nuisible, dont l'introduction et la propagation menacent l'environnement, la société ou l'économie. Au Canada, il y a 44 espèces, plantes et animaux, dont la survie est menacée par les EEE.

Qu'est-ce qu'une espèce en péril?

Au Québec, 68 espèces floristiques et 38 espèces fauniques sont désignées menacées ou vulnérables. Une espèce est menacée lorsque sa disparition est appréhendée. Elle est vulnérable lorsque sa survie est précaire, même si sa disparition n'est pas pressentie. Les scientifiques considèrent que plus de 300 espèces de plantes et 115 espèces d'animaux sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.



Le caryer ovale

Le caryer ovale, un arbre qui affectionne les sols riches, peut atteindre 25 mètres et vivre 200 ans. Il se reconnaît à son écorce qui forme des lamelles plus ou moins larges qui retroussent. Selon les données compilées, on estime les effectifs au Québec à 2 500 individus, dans des populations qui comptent généralement moins de 20 arbres. Dû à un manque de connaissances, les effectifs sont sans doute sous-estimés ; il n'en demeure pas moins que le caryer ovale se fait de plus en plus rare à cause de la disparition des forêts du sud du Québec.



Le noyer cendré

Le noyer cendré est un arbre qui peut atteindre 25 mètres de hauteur et dont la longévité dépasse rarement 80 ans. Il se reconnaît à ses feuilles composées de 11 à 17 folioles et à son écorce grise qui forme des crêtes aplaties et entrecroisées. Le noyer cendré est attaqué par un champignon très virulent qui, la plupart du temps, finit par tuer son hôte. Plusieurs études sont en cours afin de déterminer l'abondance et la répartition du noyer cendré au Québec, d'évaluer l'état de santé des populations et de trouver des individus résistants pour éviter la disparition de l'espèce.



Un invité de marque : le grand pic

Le grand pic, comme son nom l'indique, est le plus grand des pics du Québec. Il mesure environ 50 cm de la tête à la queue. Son dos et son ventre sont noirs tandis que sa face est rayée de noir et de blanc. On le reconnaît à sa huppe rouge vif que mâle et femelle arborent. Lorsqu'il tambourine sur un arbre, le son est fort et grave. Le grand pic est une espèce indicatrice de la qualité de l'habitat car il a besoin de forêt assez vieille, avec de grands arbres et beaucoup de chicots qui lui servent à faire son nid et à se nourrir. Il se cache également dans des cavités qu'il trouve ou qu'il creuse dans les grands arbres. Le grand pic n'est pas une espèce en péril, mais sa présence indique une forêt mature où persistent une bonne quantité d'arbres vieillissants.